



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 30 octobre 2018

La grue Titan jaune et la grue des anciens chantiers Dubigeon de Nantes deviennent monuments historiques

Nicole Klein, préfète de la région Pays de la Loire, préfète de la Loire-Atlantique a signé l'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques de la grue Titan jaune située sur l'île de Nantes et de la grue des anciens chantiers Dubigeon à Chantenay suivant l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture. Ces protections au titre des monuments historiques ont été proposées par la direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire en lien avec la ville de Nantes, propriétaire des grues. La grue Titan grise située à la pointe de l'île de Nantes, quai des Antilles, a été classée monument historique en 2005.

Au plan national

Dans chaque grand port, on pouvait autrefois découvrir plusieurs dizaines de grues dans le paysage urbain, ce qui totalisait quelques centaines sur le littoral français. Ce nombre a été fortement réduit ces dernières années du fait des démolitions. La période récente a vu quelques mises en valeur à Marseille, La Ciotat, Strasbourg ou encore Bordeaux. Seules sont à ce jour classées au titre des monuments historiques une petite grue Applevage à Nice (1937-1956), la grue Paindavoine n°4 à Brest (1956-1958), dernier témoin du dispositif mis en place lors de la reconstruction, et la grue Titan du port de Nantes (1966).

Les grues de l'île de Nantes, l'âme des anciens chantiers navals

Derniers témoins de l'activité portuaire et de la construction navale, les grues du port de Nantes marquent le paysage de la ville par leurs silhouettes caractéristiques. En 2005, le risque de disparition de la grue Titan grise construite en 1966 pour le levage de matériaux avait conduit à son classement au titre des monuments historiques. Treize ans plus tard, c'est au tour de la grue Titan jaune, construite en 1954 par les chantiers navals pour le levage des éléments préfabriqués des navires, d'être protégée. Elle est le symbole de la construction navale nantaise et surtout d'une période florissante, les années d'après-guerre de reconstruction de la flotte française avec dans le même temps la modernisation des chantiers. Sa couleur jaune caractéristique, qu'elle ne porte que depuis la fin des années 1970, en fait aujourd'hui l'un des éléments emblématiques du patrimoine industriel nantais.

Classement et inscription au titre des monuments historiques

La protection au titre des monuments historiques est un dispositif législatif d'utilité publique basé sur des principes d'analyse scientifique et historique. L'intérêt patrimonial d'un bien s'évalue en examinant un ensemble de critères historiques, artistiques, scientifiques et techniques. Les notions de rareté, d'exemplarité et d'intégrité des biens sont par exemple prises en compte.

La demande de protection peut émaner du propriétaire du bien, de son affectataire ou de toute personne y ayant intérêt (collectivité territoriale, association de défense du patrimoine...). L'initiative de la protection peut aussi être prise par les services de l'État. L'instruction de la demande de protection est assurée par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), service déconcentré du ministère de la culture en région. Dans ce cadre, un dossier documentaire est constitué et présenté devant la commission régionale du patrimoine et de l'architecture, section « protection du patrimoine immobilier », s'il s'agit d'un immeuble ou section « protection des objets mobiliers » s'il s'agit d'un objet. Cette instance consultative présidée par M. Galland, adjoint au maire de La Ferté-Bernard, est composée d'experts, de représentants d'associations, d'élus et de membres de la direction régionale des affaires culturelles. Cette commission émet un avis présenté au préfet de région qui prend la décision finale. Elle peut également émettre un vœu de « classement ». Dans ce cas, le dossier fait l'objet d'une présentation en commission nationale du patrimoine et de l'architecture à Paris qui va émettre aussi un avis sur la demande. Le classement est alors prononcé par arrêté ministériel.

Les anciens chantiers Dubigeon à Chantenay

Moins connue que les grues Titan, la grue « noire » des anciens chantiers Dubigeon à Chantenay est la plus ancienne. Elle se signale au bord de la Loire face à Trentemoult, par sa structure métallique particulière du fait du portique dissymétrique qui compose sa base. Construite en 1942 et reconstruite en 1953, elle servait principalement à l'armement (équipements intérieurs et extérieurs) des navires mis à l'eau. Le treillis de métal qui la constitue témoigne de la physionomie des grues de l'Entre-deux-guerres dont peu d'exemples subsistent au plan national.

La commission régionale a formulé un vœu de classement de ces deux grues nantaises. Les grues jaune de l'île de Nantes et noire du Bas-Chantenay feront l'objet d'une présentation en commission nationale du patrimoine et de l'architecture qui pourra confirmer le vœu de classement au titre des monuments historiques par le ministre de la culture.

Les monuments historiques à Nantes : quelques chiffres clés

Près de 150 immeubles protégés au titre des monuments historiques

A Nantes, 25 immeubles sont classés monument historique et 118 sont inscrits. Parmi les édifices classés, on trouve par exemple le passage Pommeraye, plusieurs immeubles de l'île Feydeau, la chapelle de l'Oratoire, le décor intérieur du restaurant La Cigalle place Graslin, le château des Ducs ou la cathédrale Saint Pierre. Parmi les 118 immeubles inscrits, certains ont été récemment protégés comme l'immeuble dit de la CGA rue Racine protégé en 2015, le monument aux cinquante otages et la salle de spectacle Bel Air dans le quartier de Talensac protégés en 2017.

Plus de 200 objets protégés monument historique à Nantes

D'une grande variété, on trouve parmi ce corpus aussi bien des objets liturgiques conservés dans des églises, les deux chefs d'œuvre du peintre Nicolas Bourdon exposés dans la basilique Saint Nicolas (Sainte Geneviève et Le Baptême du Christ du XVIIe siècle), des bateaux comme le Belem, le Maillé-Brézé, le Léchalas ou l'avion Super Constellation situé à l'aéroport de Nantes-Atlantique.

Les grues de Nantes font partie de ce corpus des objets mobiliers, en tant qu'objet mobile.

DRAC des Pays de la Loire

Service communication

02 40 14 23 96

communication.paysdelaloire@culture.gouv.fr



@prefet44



**Préfète des Pays de la Loire,
préfète de la Loire-Atlantique**